NORME INTERNATIONALE

**ISO 20346**

Deuxième édition
2014-05-01

# Équipement de protection individuelle — Chaussures de protection

*Personal protective equipment — Protective footwear*

Numéro de référence
ISO 20346:2014(F)

© ISO 2014



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

**Avant-propos** ..... **iv**

**1 Domaine d'application** ..... **1**

**2 Références normatives** ..... **1**

**3 Termes et définitions** ..... **1**

**4 Classification et modèles** ..... **6**

**5 Exigences fondamentales concernant les chaussures de protection** ..... **7**
5.1 Généralités ..... 7
5.2 Modèle ..... 10
5.3 Chaussure entière ..... 11
5.4 Tige ..... 14
5.5 Doublure empeigne et doublure quartier ..... 16
5.6 Languette ..... 17
5.7 Semelle première et semelle de propreté ..... 18
5.8 Semelle de marche ..... 19

**6 Exigences additionnelles relatives aux chaussures de protection** ..... **20**
6.1 Généralités ..... 20
6.2 Chaussure entière ..... 21
6.3 Tige — Pénétration et absorption d'eau ..... 25
6.4 Semelle de marche ..... 25

**7 Marquage** ..... **26**

**8 Informations à fournir** ..... **27**
8.1 Généralités ..... 27
8.2 Propriétés électriques ..... 28
8.3 Semelles de propreté ..... 29

**Annexe A** (normative) **Chaussures hybrides** ..... **30**

**Bibliographie** ..... **32**

© ISO 2014 – Tous droits réservés

# Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

L'ISO 20346 a été élaborée par le comité technique CEN/TC 161, Protecteurs du pied et de la jambe, du Comité européen de normalisation (CEN), en collaboration avec le comité technique ISO/TC 94, Sécurité individuelle — Vêtements et équipements de protection, sous-comité SC 3, Protection des pieds, conformément à l'accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 20346:2004), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle incorpore également l'Amendement ISO 20346:2004/Amd. 1:2007 et les Rectificatifs Techniques ISO 20346:2004/Cor. 1:2005 et ISO 20346:2004/Cor. 2:2006.

Les différences entre la présente édition et la version de 2004 sont les suivantes:

— La résistance au glissement a été déplacée de l'Annexe A au corps de la norme (5.3.5).

— Les exigences relatives à la partie arrière (5.2.3) sont plus spécifiques.

— Les exigences relatives à la résistance à la corrosion des embouts métalliques (5.3.2.5.1) ont été légèrement modifiées.

— L'innocuité (5.3.6) a été ajoutée.

— L'exigence relative à la teneur en chrome VI a été spécifiée avec exactitude.

— L'exigence relative à la résistance à l'abrasion de la doublure de la partie arrière a été incluse.

— Les exigences relatives à la résistance à la perforation ont été alignées sur l'EN 12568.

— Un nouveau type de chaussures « Chaussures hybrides » a été inclus dans l'Annexe A.


© ISO 2014 – Tous droits réservés